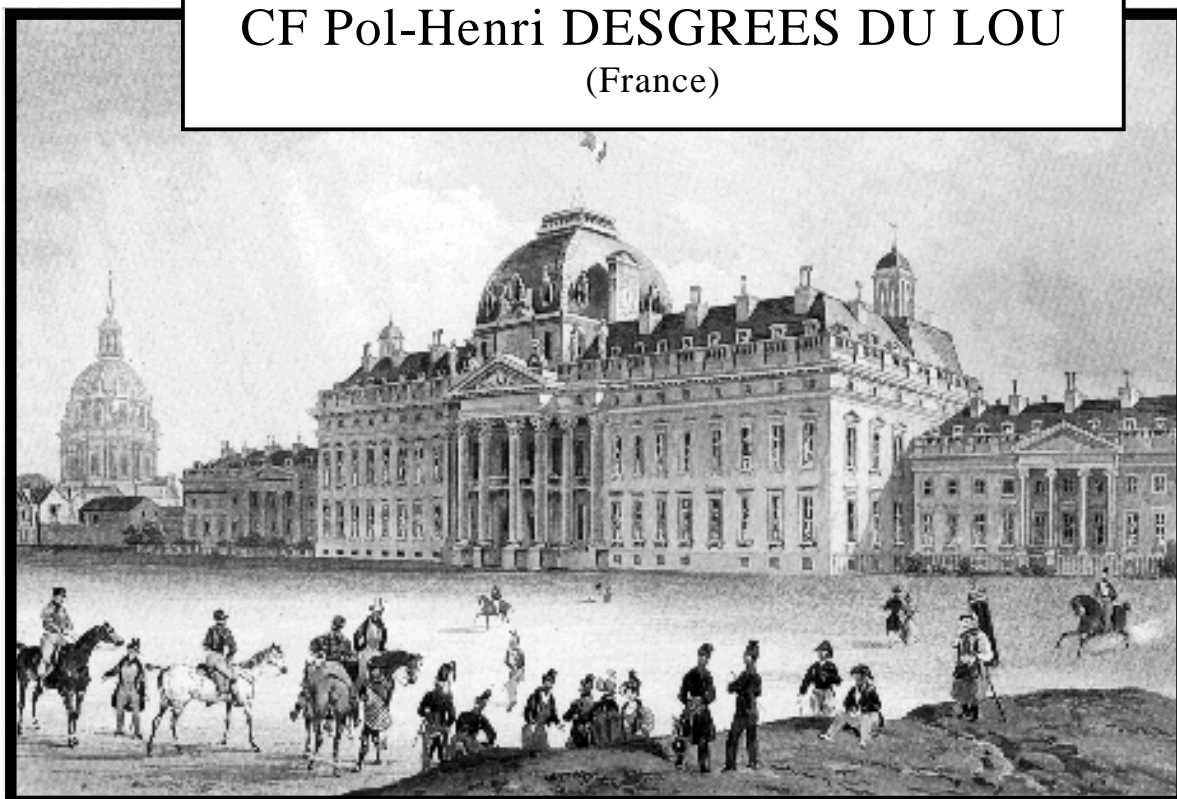


COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE (CID)

Paris

8^{ème} Promotion
(2000 – 2001)

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE
DU
CF Pol-Henri DESGREES DU LOU
(France)



dans le cadre de l'étude dirigée

«Les criminalités transnationales»

LA TROISIEME GUERRE DES BALKANS

OU

QUELS COMBATS MENER CONTRE LA PIEUVRE
ALBANAISE ?

Directeur : Philippe MIGAUX

Sous-direction anti-terroriste

(Ministère de l'Intérieur)

LA TROISIEME GUERRE DES BALKANS

ou

QUELS COMBATS MENER CONTRE LA "PIEUVRE" ALBANAISE ?

Sommaire

Première partie:

Les acteurs du crime organisé dans les Balkans

Panorama des acteurs régionaux

L'acteur principal : la mafia albanaise

Deuxième partie:

Les activités criminelles de la mafia albanaise

L'immigration clandestine

Les activités liées à la prostitution

Le trafic d'armes

Les activités liées à la drogue

Les activités liées aux trafics de véhicules

Fausse monnaie et blanchiment d'argent

Troisième partie:

Conséquences des crimes et des trafics de la mafia albanaise

Le nouveau panorama de la drogue

Des zones balkaniques surarmées et violentes

Les effets en Europe des actions liées à la prostitution

L' émergence en Europe de sentiments xénophobes

Quatrième partie:

La lutte contre le crime et les trafics initiés dans les Balkans

Quelques embûches actuelles dans le domaine de la lutte

L'action des grandes organisations internationales

LA TROISIEME GUERRE DES BALKANS
OU
QUELS COMBATS MENER CONTRE LA "PIEUVRE" ALBANAISE ?

Introduction

L'ex fédération des pays yougoslaves est une mosaïque de pays qui apparaissent aujourd'hui parmi les plus pauvres d'Europe. Déjà, en 1997, le produit intérieur brut (PIB) cumulé des 22,7 millions d'habitants de l'ex Yougoslavie atteignait 330 milliards de francs, soit à peu près les recettes de l'impôt sur le revenu en France ...

On peut multiplier les exemples qui prouvent, s'il en est besoin, combien les Balkans ont été et sont encore une région économiquement sinistrée :

- La Macédoine :
 - En six ans, de 1991 à 1997, son activité économique a chuté de presque 24% ;
 - son PIB représentait en 1997 le chiffre d'affaire d'une société industrielle comme SEB.
- La Serbie :
 - En cinq ans, de 1992 à 1997, son activité économique a chuté de 34% ;
 - 25000 entreprises étaient au bord du dépôt de bilan en 1997.
- La Bulgarie :

L'embargo économique contre la Yougoslavie lui aurait coûté le prix d'une année économique.
- L'Albanie

L'année 1997 est marquée par deux événements majeurs: tout d'abord par la faillite des sociétés financières "pyramidales", qui déclenche la ruine de dizaine de milliers de petits épargnants, puis, conséquence du mécontentement général provoqué par les ruines, par une insurrection populaire au cours de laquelle sont pillés des stocks d'armes de la police et de l'armée.

Auparavant, à la fin des années quatre vingt la chute du mur de Berlin et l'écroulement des régimes communistes ont bouleversé les mentalités et les habitudes commerciales et économiques dans les Balkans. En effet, à cette époque, l'ouverture des frontières entre les pays balkaniques à régimes forts et les pays libres d'Europe occidentale a autorisé des contacts entre des populations voisines dont les niveaux et les modes de vie étaient très différents. Et si par conséquent, la société de consommation avec ses bons côtés et ses défauts a gagné du terrain dans la région, on a surtout vu se développer un vivier de candidats à l'émigration qui rêvaient de nouveaux espaces de Liberté et d'un bonheur plus facile à l'étranger. D'autre part et parallèlement, l'accession à une économie plus libérale, les nouvelles possibilités d'épargne, les facilités de transferts de fonds et l'apparition de nouveaux marchés par exemple ont engendré de nouveaux flux de capitaux très importants. Et force est de constater que ce choc frontal entre deux mondes a coïncidé rapidement avec le développement du crime organisé qui a su tirer tout le parti des mouvements d'argent et des aspirations de la population.

La guerre civile qui a ravagé les territoires des Balkans dans les années 90 est à l'évidence le facteur clé qui explique l'immense chaos économique dont la région souffre depuis plus de dix ans; mais ce facteur clé supplémentaire explique aussi la montée en puissance et l'enrichissement rapide des organisations criminelles qui ont su créer, animer et profiter de nouveaux marchés. On comprend bien que se soit développée assez facilement une gigantesque économie souterraine au moment où les mouvements de libération et les gouvernements en guerre en place avaient, de fait, d'énormes besoins d'argent pour pouvoir financer l'achat d'armes et de munitions afin de poursuivre leurs combats. Dans ce contexte de guerre, les trafics d'êtres humains, de drogues et de véhicules, la contrebande de cigarettes ou de contre façons et les escroqueries dans le domaine de l'épargne ont fourni aux pays des Balkans les devises qui manquaient et qui étaient nécessaires pour survivre face aux très sérieuses difficultés économiques du moment et pour poursuivre la lutte militaire sur le terrain.

Ainsi, finalement, ce n'est pas un hasard si l'ex fédération des pays yougoslaves, mais également la Bulgarie et surtout l'Albanie comptent parmi les pays les plus marqués par le crime organisé.

Parmi les acteurs criminels sur lesquels nous reviendrons et qui évoluent dans ce décor, il en est un dont on faisait assez peu de cas il y a quelques années, parce que son influence était sans doute sous estimée. Or cet acteur retient de plus en plus l'attention comme le montrent

les articles de presse ou les ouvrages récents qui traitent des criminalités transnationales: il s'agit de la mafia albanaise. Après avoir passé en revue le caractère particulier de cette mafia et les grandes marchés illicites qui l'intéressent nous montrerons que ses activités portent gravement à conséquences en Europe. Puis nous nous attacherons à décrire comment les grandes organisations internationales influentes, l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union européenne en particulier, ont bien pris la mesure de ces conséquences et réagissent aujourd'hui pour contrer ses trafics. Mais ces organisations rencontrent chaque jour de nouveaux écueils dans cette lutte; nous évoquerons donc enfin les initiatives préventives qu'elles comptent résolument développer à plus ou moins long terme avec le soutien, le concours ou aux côtés des gouvernements nationaux, pour emporter des batailles décisives dans cette guerre contre les mafias et par conséquent contre la "pieuvre" albanaise: la troisième guerre des Balkans.

Première partie

1- Les acteurs du crime organisé dans les Balkans

1-1 Panorama des acteurs régionaux

1-1-1 Tour d'horizon

Il est intéressant de faire un rapide tour d'horizon et de dresser la répartition, somme toute bien marquée, des domaines d'action des grands acteurs qui vivent des trafics organisés dans la région des Balkans. En étudiant les chiffres connus, on constate que:

- les trafiquants du Monténégro sont passés maîtres, avec les mafias italiennes, dans le trafic des cigarettes vers les pays de l'Europe occidentale ;
- Les mafieux albanais qui résident en Albanie se sont en grande partie spécialisés dans le trafic des clandestins à destination de l'Italie, de la Grèce ou de l'Allemagne, dans la prostitution et le trafic d'armes.
- Les mafieux albanais du Kosovo tiennent le trafic d'héroïne à destination essentiellement de l'Europe ;
- Quant aux trafiquants bulgares, ils tiennent en grande partie le commerce des voitures volées.

1-1-2 Plusieurs peuples albanais

Dans le contexte complexe des Balkans, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques points qui permettront de mieux percevoir les tensions ou les liens qui sous-tendent les réseaux, bref l'environnement dans lequel opèrent les criminels de la mafia albanaise.

- Il paraît tout d'abord important de préciser en préambule que les albanais d'Albanie et les albanais du Kosovo sont certes des frères de sang mais sont surtout des frères ennemis: si, comme les soulèvements du Kosovo ou l'actualité en Macédoine semblent le montrer, l'ethnie albanaise est unie par la haine des serbes et si elle aspire aussi à l'édification d'une grande Albanie, un fort antagonisme oppose toujours les peuples albanais et kosovars.

Un survol rapide de l'histoire récente nous rappelle quelques causes de cette rivalité: de 1948 à 1990, la frontière était hermétiquement close entre la Yougoslavie et l'Albanie était en outre officiellement athée. En revanche, sous le régime de Tito, les albanais du Kosovo et de Macédoine pouvaient émigrer librement en occident, pratiquer leur religion sans contrainte et

conserver leur culture et leurs traditions. Plus récemment, pendant la crise du Kosovo, les kosovars qui voulaient émigrer vers l'Allemagne bénéficiaient du statut de réfugié politique alors que les albanais n'en bénéficiaient pas. Pour ces raisons, les albanais d'Albanie se considèrent comme les laissés pour compte du couple et comme des victimes.

- Ceci étant, les liens familiaux ou les liens claniques qui unissent les albanais du Kosovo, les kosovars, à leurs cousins les albanais d'Albanie ou de Macédoine encouragent bien évidemment les trafics en tout genre. Car malgré la situation quasi révoltante à leurs yeux, ils savent pourtant solliciter l'aide de la communauté kosovare et profiter de la proximité des deux communautés, des liens parentaux et des réseaux mafieux communs lorsque cela est nécessaire. Ainsi, pendant la guerre ravageant l'ex-Yougoslavie et grâce aux réseaux parallèles kosovars, de nombreux albanais ont réussi à se procurer les faux passeports yougoslaves qui pouvaient les aider à bénéficier du statut privilégié de réfugié politique¹ qu'ils enviaient.

- Il est aussi évident que l'existence d'une famille albanaise ou d'une famille kosovare amie implantée depuis longtemps à l'étranger est un facteur déterminant dans la décision d'émigrer que prennent les albanais d'Albanie. C'est paradoxalement un autre terrain d'entente entre les deux communautés.

- Enfin, les communautés kosovare ou albanaise installées à l'étranger présentent un intérêt de taille pour la mafia albanaise car l'organisation criminelle peut espérer compter sur ces expatriés pour cacher ses membres qui sont recherchés pour crimes. A cet égard, il est bien connu qu'elle n'hésite parfois pas à exercer des pressions plus ou moins violentes et des méthodes peu orthodoxes à leur égard pour arriver à ses fins.

1-1-3 La contrebande, une spécialité monténégrine?

Au terme de nombreux entretiens avec la population, Hélène Despici-Popovic, envoyée spéciale à Podgorica, a montré dans un de ses articles de presse que le détournement d'embargo et la contrebande en tout genre sont au Monténégro, du moins dans certaines parties du territoire, des spécialités locales solidement ancrées dans les mentalités. Sans chercher à savoir comme elle si il s'agit de gènes qui se transmettent de génération en génération, on peut sérieusement aller plus loin car les faits et les arrestations ont démontré

¹ Selon La Dépêche Internationale des Drogues, cinq mille faux passeports ou vrais passeports munis de faux visas étaient déjà en circulation dans les régions germanophones en 1994.

que la contrebande n'inspirait pas seulement les couches moyennes ou défavorisées de la population ; cette pratique a en effet pu gagner aussi les plus hautes sphères de l'Etat: on connaît par exemple aujourd'hui la place très importante qu'a tenu dans la contrebande de cigarettes le Premier ministre Milo Djukanovic, accusé publiquement en 1997 de trafics illicites par son rival, le Président Momir Bulatovic, partisan à l'époque de monsieur Milosevic.

1-2 L'acteur principal : la mafia albanaise

Si on raisonne en terme de pouvoirs et d'influence, l'identité du principal "ordonnateur" qui règle les lois des grands marchés illicites de la région des Balkans, à l'exception de la grande contrebande de cigarettes, est connue et ne fait plus aucun doute ; la mafia albanaise, sur laquelle nous allons centrer maintenant notre propos est au centre des "affaires".

La mafia albanaise est une réalité de société. Elle est présente aussi bien en Albanie qu'au Kosovo. Son organisation et ses règles sont assez voisines de celles de ses cousines italiennes ou américaines. On perçoit d'ailleurs assez bien cette parenté quand on sait que la société albanaise, comme la société italienne, reste très fortement marquée par l'existence de clans, par la règle inviolable de la parole donnée (la "bessa") et par les lois de l'hospitalité. Certains spécialistes avancent que la mafia albanaise est comparable à la mafia calabraise dont le but ultime est de "faire de l'argent".

Se référant au dernier ouvrage de Stéphane Quéré et de Xavier Raufer, directeur des études du Centre Universitaire de Recherche sur les Menaces Criminelles (MCC) : "la mafia albanaise", Damien Roustel plante le décor en ces termes²:

"celle-ci est une société secrète permanente dotée de rites d'initiation, d'une loi du silence et d'un recrutement clanique. Son fief se trouve dans le "triangle d'or", une zone à cheval sur le Kosovo, l'Albanie et la Macédoine, où se croisent 200 à 250000 véhicules volés en Europe". Comme en Italie, des liens très forts unissent les grandes familles traditionnelles (les "farès") et très naturellement, les clans nouent des alliances entre eux. Mais si en Italie, la transgression de la parole donnée ne porte pas toujours gravement à conséquences, en revanche, en Albanie, la transgression de la "bessa" expose depuis des décennies le mafieux fautif à la peine de mort. Pire encore, si l'individu jugé en faute a pu échapper à la sanction³, la tradition veut que son descendant mâle soit poursuivi et puni...

² L'Humanité, le 9 septembre 2000 ; "Une Colombie au cœur de l'Europe".

³ En général, seuls les individus mâles sont punis aussi lourdement.

Ces dernières années, les faits connus et imputés à la mafia albanaise ont malheureusement montré que les règles qui la régissent sont extrêmement dures. L'organisation est animée par un esprit de vengeance qui l'a rendue tristement célèbre. Autrement dit, nous nous trouvons là face à une société souvent plus féroce que ses parentes italiennes. En outre, comme nous le verrons ultérieurement, cette férocité s'exerce non seulement sur les territoires des Balkans mais aussi dans toutes les autres régions plus lointaines où les communautés albanaises mafieuses se sont installées.

En terme d'organisation interne, la mafia albanaise possède une structure pyramidale dont les contours sont assez clairs: au sommet de cette pyramide se trouvent d'une part un patriarche (sorte de porte-drapeau) qui peut réunir les chefs de toutes les descendances (chefs de clans) et d'autre part un directoire implanté à Tirana. On estime aujourd'hui que les patrons de la mafia, les "parrains", rassemblent dans leurs rangs une petite armée qui compte environ 50.000 hommes en Albanie et de nombreux petits groupes de 15 à 20 membres répartis un peu partout en Europe. Ces groupuscules sont contrôlés par le directoire de Tirana. Enfin, selon les spécialistes, les parrains seraient souvent très proches des politiciens locaux.

Certes, les polices italiennes, tchèques ou albanaises peuvent se féliciter de quelques succès: elle ont en effet arrêté au cours des dernières années quelques chefs albanais mouillés dans de gros trafics⁴; mais à l'évidence, les secrets de cette société sont bien gardés et les "grands patrons" de l'organisation sont en réalité assez peu connus.

⁴ Citons seulement les deux parrains albanais spécialistes de l'immigration clandestine, Tritan Nako et Hidasjet Tosnuji, arrêtés en 1997 et 1996 par la police italienne ou encore les kosovars Princ Dobroshi et Agim Gashi arrêtés l'un par la police tchèque en 1999 et l'autre par la police italienne en 1998.

Deuxième partie

2-Les activités criminelles de la mafia albanaise

2-1 L'immigration clandestine

Lors du séminaire international sur la lutte contre les filières d'immigration clandestine qui se déroulait le 20 et le 21 juillet dernier, le ministre français de l'Intérieur soulignait en ces termes la réalité de l'immigration illégale:

"l'existence de filières organisées joue un rôle primordial dans l'immigration clandestine (...). Derrière les passeurs, on trouve de plus en plus les mafias. Les responsables policiers ont identifié une mafia russe exploitant Sri lankais et chinois, une mafia turque prenant en charge les kurdes, des afghans et des iraniens. On sait aussi que les clandestins des Balkans sont pris en main par les mafias albanaises."

Comme nous l'évoquions en introduction, les analyses ont montré qu'en Albanie, la chute du régime communiste de Tirana en 1990 a créé de véritables mouvements d'aspirations vers les pays européens "libres".

Pour assurer l'avenir des enfants qui les composent et pour échapper au contexte économique désastreux qui sévit dans les pays balkaniques, un grand nombre de familles vendent aujourd'hui encore leurs terrains, leurs biens et fuient les territoires sinistrés par les guerres successives. Ne sachant pas toujours où aller, ces familles en quête d'un avenir meilleur décident de gagner l'Europe occidentale au prix de risques importants. Il est certes évident que la situation très privilégiée des ports albanais de l'Adriatique et la proximité des côtes de l'Italie favorisent l'exode massif vers la région facilement accessible des Pouilles tout d'abord, puis vers d'autres pays d'Europe de l'Ouest ensuite. En tout état de cause, chaque candidat à l'émigration croit à la réussite de ce projet coûteux et parfois dangereux car la porosité de la frontière italienne est bien connue. La police italienne ne possède en effet pas suffisamment de moyens pour surveiller efficacement et contrôler en permanence ses côtes calabraise, siciliennes et sud est.

La mafia Albanaise a tout d'abord bien compris tout le bénéfice qu'elle pouvait tirer des aspirations des populations et de la situation exceptionnelle des débouchés maritimes

albanais. Elle a ensuite étendu ses services en organisant indirectement le passage vers l'Europe de l'Ouest de clandestins d'origines très diverses (chinois, indiens, kurdes...), transformant ainsi l'Albanie en un véritable tremplin.

Aujourd'hui, une trentaine de passeurs implantés entre les ports de Durrës et de Vlorë dépendraient directement de familles mafieuses albanaises et vivraient du transfert des migrants via la mer Adriatique.

Les spécialistes estiment que le pic sans doute le plus important de clandestins dénombrés depuis les débuts de cet exode massif correspond au printemps 1997. En mars et avril de cette année là, ils évaluent à 13.000 le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui auraient rejoint la côte sud est de l'Italie. Nombreux sont ceux qui fuyaient l'insurrection, l'anarchie et la pauvreté provoquées en grande partie par la chute des "sociétés pyramidales" albanaises. L'effondrement de ces sociétés provoqua en effet un nombre dramatique de faillites d'entreprises mais aussi la ruine d'une multitude de petits épargnants et il participa, à l'époque, à l'effondrement économique de l'Albanie.

2-2 Les activités liées à la prostitution

Corollaires des activités de trafics de clandestins, l'achat et la revente de jeunes filles destinées à l'exportation pour alimenter le marché de la prostitution, et l'exploitation réputée extrêmement sévère des prostituées constituent deux autres grandes facettes de l'activité des mafias et des clans albanais liées à l'organisation criminelle.

2-2-1 Un mouvement de masse

Selon Philippe Broussard, ancien commissaire de police bien connu pour son action dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, les filières d'immigration clandestine et les trafiquants avaient déjà envoyé au printemps 1999 près de 300 000 jeunes femmes originaires des pays de l'Est sur les trottoirs des villes allemandes, françaises et belges.

Le haut Commissaire des Nations Unies, Sadako Ogata, a quant à lui confirmé qu'un grand nombre de femmes mais aussi d'enfants arrivaient dans les pays de l'Union européenne où, sous la pression de la mafia albanaise, ils sont contraints à la prostitution.

2-2-2 Les méthodes et les circuits

Le quotidien espagnol El Mundo publiait en mai 1999 un article dénonçant les méthodes violentes adoptées par la mafia albanaise du Kosovo-Métohija à l'encontre de réfugiés: ce journal affirmait que dans les camps de réfugiés albanais, les malfrats armés de kalachnikovs

n'avaient pas hésité à enlever en toute impunité des femmes et des enfants qu'ils destinaient aux réseaux de prostitution

Un certain nombre de réseaux des pays de l'Est se sont parallèlement spécialisés dans la vente illicite de jeunes femmes à des trafiquants des Balkans. Le processus habituel est celui de la vente des filles par ces réseaux de l'est aux passeurs serbes qui font affaire à Novi Sad (Voïvodine) ou à Brko (Bosnie-Herzégovine), pour des sommes variant de 1500 à 3500 francs. Ces jeunes filles sont ensuite revendues en Albanie à la pègre locale, à un prix variant de 5000 à 7000 francs. Puis, acheminées via l'Adriatique par des passeurs résidant sur la côte albanaise, elles sont rachetées par les clans albanais résidant en Italie pour environ 75.000 francs, avec la bénédiction de la mafia italienne des Pouilles, la Sacra Corona. C'est là un commerce particulièrement lucratif pour les passeurs des ports albanais comme Durrës et Vlorë: le passage d'une fille leur rapporte en effet en moyenne à peu près trois fois plus d'argent que le passage d'un clandestin. Elles sont enfin transférées vers les grandes capitales européennes via Milan.

On pourrait trouver curieuse cette collaboration dans le sud de l'Italie entre la mafia albanaise et sa cousine italienne. En fait, elle n'est pas étonnante dans la mesure où, directement visée par les conséquences de la grande opération "Main Propre", la Sacra Corona affaiblie s'est adaptée à la nouvelle situation du moment en recherchant des alliances. Eu égard aux difficultés qu'elle rencontre depuis le lancement de l'opération par le gouvernement italien, elle collabore donc sans éclats avec les clans albanais pour ne pas perdre ses dernières parcelles de pouvoir sur ses territoires. Les termes de l'entente sont simples mais s'étendent progressivement à d'autres organisations mafieuses italiennes: toutes offrent la protection des clans albanais installés dans les régions qu'elles contrôlent en échange de livraisons de drogue, de cigarettes ou d'armes. Il existe donc en quelque sorte un pacte de non agression entre les mafias italiennes qui se sont toujours refusées à exploiter directement la filière de la prostitution et la mafia albanaise qui s'est progressivement emparée de territoires autrefois contrôlés par la Sacra Corona (Pouilles), par Cosa Nostra (Milan, Sicile) ou par la 'Ndrangheta (Calabre). Ainsi, la mafia albanaise ne cesse de gagner du terrain en Italie.

2-3 Le trafic d'armes

2-3-1 L'Albanie et le Kosovo, des arsenaux considérables

La chute du régime communiste en 1989 a laissé l'Albanie sans organisation. Depuis plus de dix ans, l'armée, la police et l'administration sont en lambeaux et sont minées par la corruption et la mafia. L'année 1997 a été marquée par les pillages des armureries des casernes et des postes de police et conséquence directe, après ces émeutes, le commerce illicite des armes a

commencé à gangrener les Balkans. Le milieu criminel albanais dispose depuis cette période de troubles d'un arsenal absolument considérable d'armes portative qui vont de la kalachnikov la plus simple au lance-roquettes anti-char en passant par les armes portatives les plus récentes équipées de systèmes de désignation laser et de lunettes de vision nocturne. Par ailleurs, les arrestations ont également montré qu'un certain nombre d'individus des nations impliquées dans les conflits en ex-Yougoslavie, et parmi ces individus des militaires serbes peu scrupuleux par exemple, ont profité de l'occasion pour constituer de véritables petits arsenaux qu'ils revendent au gré de la demande.

A quelques dizaines de kilomètres de l'Albanie, sur la frontière qui sépare la Macédoine et le Kosovo, une nouvelle flambée de violence oppose actuellement les forces gouvernementales macédoniennes à des irrédentistes albanais. Comment ne pas penser que la mafia albanaise trouve sans doute son compte dans ce très préoccupant regain d'activités de la guérilla albanaise, en participant activement aux ventes des armes qui alimentent les combats. Il est probable qu'une grande partie de ces armes provient des arsenaux illicites constitués après les pillages de 1997. Car malgré tous les efforts et les succès enregistrés depuis son installation au Kosovo, l'OTAN n'a sans doute pas totalement désarmé toutes les factions comme l'exigeait la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU. De plus, comme nous allons le voir ci-après, des liens privilégiés ont été assez clairement établis entre la mafia albanaise et l'armée de libération du Kosovo, l'UCK.

2-3-2 Les liens entre la mafia albanaise et l'UCK

Il n'est un secret pour personne que l'UCK et la mafia albanaise ont cohabité plus ou moins discrètement dans les années 90; à l'évidence, cette armée qui n'avait pas de base arrière en Albanie, manquait d'armes et de munitions pour faire face aux serbes et avait donc besoin d'argent pour acheter ses matériels de guerre.

D'après les spécialistes, il existe des passerelles entre les deux organisations car une armée qui vit dans la clandestinité, comme ce fut le cas de l'UCK, a besoin de réseaux. Et naturellement donc, l'armée de libération du Kosovo a utilisé ceux de la mafia.

Xavier Reufer, criminologue et directeur des études du Centre universitaire de Recherche sur les Menaces Criminelles implanté à Paris, affirme que les deux organisations recrutent dans le même vivier :

"les clans dans lesquels l'UCK et les narcotrafiquants recrutent sont les mêmes. Il y a un cousin qui fait dans la libération nationale et l'autre dans le trafic de stupéfiants. C'est aussi

simple que ça. Ils vivent en symbiose les uns avec les autres. Et l'argent sert à nourrir tout le monde"¹.

On peut donc s'interroger sur la logique qui a conduit à cette situation.

Les étapes du rapprochement entre la mafia albanaise et l'UCK apparaissent en fait assez clairement lorsque l'on examine l'histoire des vingt cinq dernières années :

- L'année 1975 voit l'apparition des premiers groupes marxistes léninistes dans le monde.
- On assiste dans les années 80 aux premières jonctions entre des petits groupes extrémistes et les organisations criminelles (essentiellement en Allemagne et Suisse).
- Le mouvement républicain populaire du Kosovo (LRPK) naît en 1987 .
- La même année les premiers laboratoires de transformation de drogue contrôlés par des bases arrières en Allemagne ou en Suisse sont démantelés.
- En 1993,le LRPK se transforme en LPK.
- Les années 1994 à 1995 sont marquées par de nombreuses arrestations de trafiquants d'armes en Macédoine. A la même période, l'UCK éprouve de gros besoins d'argent qu'elle obtient grâce aux réseaux de la drogue et surtout grâce aux dons de la diaspora qui compte dans ses rangs le noyau dur de ses défenseurs.
- Au moment où l'UCK se finance par le biais d'escroqueries, on retrouve des membres du LPK dans l'affaire du "sentier lumineux".
- Au cours de cette période, constatant que les armes chinoises (et en particulier les armes de poing) qu'elle s'est procurée ne donnent pas satisfaction, l'UCK se rapproche des mafias albanaises afin de récupérer du matériel de meilleure qualité.
- Dès 1998, des parrains albanais financent l'UCK et la lutte armée afin de soigner en particulier leur image de patriote.
- Le 27 juillet 1998, Carla del Ponte gèle les fonds du Kosovo en Suisse. Dès lors, l'argent nécessaire à la lutte armée de l'UCK transite par valises via les réseaux mafieux.

On sait donc que L'UCK a pu entretenir d'étroites relations avec la mafia albanaise ou avec des trafiquants yougoslaves grâce à ces trafics d'armes. Il est cependant paradoxal de constater, à l'examen des coups de filets réussis par les forces de police sur le territoire du Kosovo, qu'un grand nombre de personnes arrêtées dans le cadre de ventes d'armes aux organisations albanaises (qualifiées d' "organisations terroristes " par le pouvoir serbe) sont...des serbes.

¹ interview paru dans l'Humanité, le 14 février 2000.

2-4 Les activités liées à la drogue

2-4-1 Le monopole du marché de l'héroïne

Les albanais du Kosovo et de Macédoine sont principalement impliqués dans le trafic d'héroïne; deux éléments connus confirment leur implication:

- la police hongroise affirmait dès le mois de mai 1999 que les albanais du Kosovo contrôlaient quasiment tout le marché de l'héroïne en Hongrie, les groupements criminels hongrois se réservant la culture et la vente de la marijuana et les organisations hongro-hollandaises et hongro-autrichiennes la vente des drogues synthétiques.
- A Milan, la communauté mafieuse albanaise a pris en main la distribution de l'héroïne en employant des méthodes expéditives . Là, elle ensuite noué des liens avec la mafia calabraise, la Ndrangheta, ou avec certaines minorités locales auxquelles elle a délégué des tâches subalternes comme le contrôle des dealers de rue².

En fait, on sait aujourd'hui que l'étendue du contrôle de l'héroïne par la mafia albanaise est bien supérieure et que la société secrète tient les rênes de ce marché non seulement en Hongrie, mais également en Suisse (ce qui a été confirmé par la police helvétique), en Autriche, en Tchéquie, en Allemagne, en Pologne, en Belgique, et enfin en Norvège. Ces trafics ont été aussi été dénoncés avec force par les autorités serbes mais cette dénonciation n'était pas innocente: les serbes ont tenté de convaincre les instances internationales que l'argent de la drogue servait depuis les années 70 à financer les achats d'armes au profit des indépendantistes kosovars qui revendiquaient la création d'une "république du Kosovo". Mais le gouvernement serbe s'est heurté dans cette attaque au milieu très fermé des clans de la mafia au sein desquels il n'est pas coutume de parler ni de pratiquer la dénonciation. Et comme on pouvait s'y attendre, il n'a pas pu produire de preuves précises, de sorte que les organisations internationales ont pu douter de ces affirmations et considérer qu'il pouvait s'agir de dénonciations à buts essentiellement politiques³.

2-4-2 Les circuits de la drogue

Aujourd'hui, plus de 70% de l'héroïne consommée en Europe occidentale passe par la route des Balkans. La plus grande partie de la drogue est produite en Turquie, à partir de la morphine-base et de l'opium importés d'Afghanistan et du Pakistan. De sorte que l'Albanie

² Il s'agirait par exemple des minorités égyptiennes ou nigérianes selon le journaliste Thierry FABRE (cf.dossier intitulé "La nouvelle économie" paru dans l'hebdomadaire l'Expansion du 9 novembre 2000).

³ Ces points ont été précisément développés par Nicolas MILETITCH, Trafics et crimes dans les Balkans, coll. Criminalité Internationale, Presses Universitaires de France; 1999.

est essentiellement un pays de transit aux frontières de laquelle les trafiquants de drogue locaux prélèvent une dîme.

L'héroïne parcourt les Balkans pour le compte des mafias italiennes associées à la mafia albanaise. La drogue transite grâce à des véhicules achetés à bas prix (ou parfois volés) en Italie, communément appelés "transporteuses" ou "voitures-fourmis", qui effectuent de larges détours via la Slovénie, l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Macédoine. A chaque étape, le véhicule se déleste d'une partie de sa drogue et charge en revanche des téléviseurs, du matériel vidéo ou de l'électroménager. Il existe enfin une petite production locale assez préoccupante: depuis les années 95, des spécialistes colombiens se sont installés en Albanie pour apprendre aux malfrats locaux les techniques de culture et du traitement de la cocaïne. Autrement dit, on assiste depuis peu à une évolution marquante dans la mesure où l'Albanie est en passe de devenir un nouveau producteur de drogue et une nouvelle base logistique.

2-5 Les activités liées aux trafics de véhicules

Depuis la désagrégation de l'URSS et la fin du régime communiste en Albanie, la demande de véhicules s'est faite de plus en plus pressante et a pris le pas sur l'offre dans la région des Balkans. Compte tenu du faible risque et de la plus-value importante que présentent le vol et la revente de voitures, surtout lorsqu'il s'agit de voitures de luxe, les organisations criminelles albanaises se sont donc également lancées depuis le début des années 90 dans cette activité lucrative. Mais il s'agit pour elles d'un "commerce" plutôt que d'un trafic illicite qui, du reste, est toléré par les autorités. C'est pourquoi on a vu apparaître au grand jour et dans certaines grandes agglomérations albanaises (comme le port de Durrës par exemple) des marchés en plein air de véhicules volés!

Les "transporteuses" ou "voitures-fourmis" alimentent en grande partie le marché: comme nous l'avons vu précédemment, des milliers de Mercedes ou de grosses cylindrées d'occasion (ou volées), échangent de l'héroïne contre du matériel en parcourant l'Europe. Après un ou deux voyages, les passeurs les récupèrent généralement et obtiennent de nouvelles identités pour leurs véhicules par l'intermédiaire de notaires albanais peu scrupuleux. Ils peuvent alors les revendre officiellement sur le marché intérieur ou approvisionner les marchés de l'Est à des prix qui varient entre 2.500 et 8.000 dollars et, comble de l'escroquerie, les déclarer "volés" à l'issue de la vente en vue de toucher aussi l'argent de l'assurance⁴.

⁴ Circuit de revente de véhicules cité dans l'article "Les familles parrainent l'Etat" paru dans La Dépêche Internationale des Drogues n° 35; les prix indiqués étaient ceux couramment pratiqués fin 1994.

Mais en réalité, ce commerce demeure assez marginal au regard de l'importante activité que déploie la mafia albanaise autour de la drogue, de l'immigration clandestine ou de la prostitution. En résumé, l'Albanie reste un petit pays de transit pour les véhicules volés (principalement en Europe) qui iront alimenter dans une faible mesure son marché intérieur et surtout les marchés des pays de l'Est.

2-6 Fausse monnaie et blanchiment d'argent

Faute de moyens et de personnel formé, la police albanaise ne connaît pas de gros succès en matière de lutte contre les filières spécialisées dans le domaine de la fausse monnaie. Ceci étant, au regard des résultats encourageants déjà obtenus par les différentes forces gouvernementales, il semble que dans les Balkans, la fabrication de fausse monnaie relève essentiellement de réseaux étrangers et en particulier italiens. La mafia albanaise est donc plutôt absente de ce marché. Et pourtant, les chiffres montrent que cette masse de fausse monnaie ne cesse de se répandre en Albanie depuis 1997.

En revanche, pour ce qui concerne le blanchiment d'argent, la mafia albanaise a semble-t-il, et au même titre que toutes les organisations criminelles locales, largement profité des structures des "sociétés pyramidales"⁵ avant que la majorité de ces sociétés ne fasse faillite en 1997, au moment de l'insurrection albanaise qui a provoqué la chute du président Sali Berisha. Des journalistes d'investigation vont plus loin et affirment que les fonds ainsi récupérés par des sociétés financières comme Dafiment ou Jugoskandik ont notamment permis de financer les combats en Croatie et en Bosnie Herzégovine⁶

L'écroulement du système financier en 1997 a perturbé fortement les mouvements de fonds et l'économie parallèle. Mais il a surtout entraîné une vague de manifestations et de violences sans précédent, encouragées par les petits épargnants qui avaient fait confiance en masse à de nombreuses sociétés fragiles, les unes créées pour engranger les économies des petits épargnants, mais d'autres montées de toutes pièces à des fins malhonnêtes⁷.

⁵ Il s'agit de sociétés qui attiraient les épargnants en leur proposant des taux d'intérêts anormalement élevés (parfois jusqu'à 20%) et qui, au faite de leur succès, ont été remarquées parce qu'elles prodiguaient quelques largesses envers des organisations ou des sociétés nationales locales.

⁶ D NORA et T PHILIPPON, "Champ libre pour les mafias", Le Nouvel Observateur, le 15 avril 1999.

⁷ on estime en effet qu'un albanais sur trois a investi des économies entre les années 1994 et 1997.

Troisième partie

3- Conséquences des crimes et des trafics de la mafia albanaise

3-1 Le nouveau panorama de la drogue

Xavier Reufer, spécialiste des organisations criminelles, a eu l'occasion d'étudier la mafia albanaise et le crime organisé dans les Balkans. Il déclarait en mars 2000 dans un article de presse¹:

"on assiste à l'heure actuelle à une inondation de toute l'Europe occidentale d'héroïne qui vient des Balkans..."

Selon les chiffres d'Interpol qu'il reprend, si au début de l'année 1999 il y avait des prises sur la route des Balkans de l'ordre de 1 à 5 kilos d'héroïne pure, on a assisté à des prise de 50 à 800 kilos un an plus tard (soit 5 à 6 tonnes d'héroïne coupée qui se vend au prix moyen de 800 francs le gramme).Autrement dit, le trafic d'héroïne aurait été multiplié ponctuellement par plus de dix au cours de l'année 2000...

3-2 Des zones balkaniques surarmées et violentes

3-2-1 La zone frontalière de l'Albanie et du Kosovo : une zone grise

Après les émeutes de 1997, tout le nord de l'Albanie, et en particulier toute la zone frontalière entre l'Albanie et le Kosovo, est devenu le théâtre d'un trafic d'armes très intense En parcourant ces zones, Nicolas Miletitch a pu observer que le canton de Tropojë était par exemple une région où circulaient armes et essence sous le manteau et où les différents entre familles se réglait à coups d'armes à feu ou de roquettes dans les rues!².

¹ Xavier REUFER , "Des organisations criminelles dans les Balkans". Peace and résistance, le 24 mars 2000 ;

²Dans son dernier ouvrage, Nicolas MILETITCH indique qu'à Kukës, une ville du nord de l'Albanie située à une quinzaine de kilomètres de la frontière avec le Kosovo, il n'était pas difficile de trouver récemment une kalachnikov pour 700 francs et un mortier pour à peine plus cher. Selon lui, le nord de l'Albanie est devenu en quelque sorte un véritable supermarché d'armes où se fournissaient (et où s'approvisionnent sans doute toujours) les membres de "l'ALK" (Armée de Libération du Kosovo).

Dans cette région, deux clans s'affrontent ouvertement en semant la terreur : les Haklaj et les Hoxha. Leurs règles sont celles de la vendetta, la "Kanun", la loi du sang albanaise.

Face aux clans qui répandent la mort autour d'eux pour venger l'un des leurs (en 1996, 24 membres de la famille Hoxha ont été exécutés après la mort de l'un des fils Haklaj...), on peut se demander quelle réponse apporter ?

Selon des experts qui se sont rendus sur place, il apparaît clairement que les policiers du cru hésitent à agir dans bon nombre de cas. On peut comprendre leur réaction car à l'évidence, et certains fonctionnaires de police l'ont confirmé très ouvertement, ils craignent pour leur vie et celles de leurs familles qui pourraient être directement menacées par les mafieux s'ils tentaient quoi que ce soit contre eux.

3-2-2 Des agglomérations secouées par la violence

A ce stade et compte tenu des événements qui se sont déroulés en 1997, on peut affirmer que le milieu criminel des Balkans est aujourd'hui armé comme nulle autre ailleurs. Mais cette abondance d'armement qui pouvait paraître admissible lorsqu'il concernait des populations habituées à côtoyer quotidiennement les dangers au plus fort des années de guerres n'est plus tolérable aujourd'hui. Or, il faut souligner que les mentalités ont évolué dangereusement car il semble malheureusement devenu quasi normal actuellement de détenir ou de porter sur soi une arme en ex-Yougoslavie, surtout lors des sorties en ville. On voit même une partie de la jeunesse dorée sortir armée au restaurant par snobisme ! Alors, par effet de réaction, d'autres citoyens estiment naturellement nécessaire de se protéger. Le contexte de violence a donc gagné les villes et s'y est développé en circuit fermé sans autre règle que celle de la surenchère. On a par exemple pu constater que dans de grandes agglomérations, les agressions à main armée, les règlements de compte entre bandes, les contrats exécutés par des tueurs à gages contre des personnalités ou encore les attentats à l'explosif s'effectuaient en plein jour, dans des lieux de plus en plus fréquentés. Belgrade est l'exemple même d'une grande agglomération de la région secouée par ces nouvelles violences.

3-3 *Les effets en Europe des actions liées à la prostitution*

3-3-1 L'inondation de l'Europe

Dans l'article cité précédemment, Xavier Reufer déclarait également que :

"...les prostituées sont en train d'envahir toute l'Europe, pas uniquement des prostituées albanaises ou kosovars mais des filles venant de toute l'Europe de l'est et dont les proxénètes sont eux des albanais ou kosovars..."

La France -et en particulier Paris et les grandes villes de province (dont Nice, Nancy ou d'autres...) -est touchée par le trafic des femmes en provenance des pays de l'Est. A Nancy par exemple, un réseau organisé d'albanais qui forçait une vingtaine de jeunes filles à se prostituer³ a été démantelé en septembre 1997. Il semble cependant que la France soit bien moins touchée que la Belgique ou les Pays-Bas eu égard à la sévérité de notre code pénal plus dissuasif que celui de nos voisins.

3-3-2 L'esclavage est à nos portes

Il y a un peu plus d'un an, à l'automne 1999, des prostituées lyonnaises écrivaient au procureur de la République et au préfet pour dénoncer des concurrentes qui officiaient sur leur territoire pour le compte de proxénètes albanais particulièrement durs. A peu près à la même époque survenait également à Toulouse une affaire de traite des blanches mettant en cause encore des albanais.

Quelques réseaux comprenant des filles de pays de l'Est ont déjà été démantelés par les services de police et au cours des interrogatoires sont apparus des facteurs nouveaux, graves et inquiétants, dans la mesure où l'on sait maintenant que ces jeunes femmes sont réellement réduites à l'état d'esclavage dans le pays où elles exercent leur activité mais aussi avant leur arrivée en Europe de l'Ouest. On a ainsi appris qu'il existe des points de passage obligés où elles sont "préparées" à la prostitution, soumises à des viols collectifs et à d'autres sévices. Christian Amiard, responsable de l'Office Central de Répression de la Traite des Etres Humains (OCRTEH), initialement sceptique sur l'existence de ces véritables camps de concentration, dénonçait finalement au printemps dernier ces traitements inhumains en affirmant qu "avec les Albanais, c'est horrible, c'est le Moyen Age"⁴

Aujourd'hui, l'office des migrations internationales estime que 500 000 jeunes femmes sont réduites à cet état d'esclavage.

3-4 L' émergence en Europe de sentiments xénophobes

L'exode important d'immigrés des pays de l'Est et des pays balkaniques vers le sud de l'Italie n'est pas sans conséquences: il a fait naître chez les élus italiens et dans la population de ce pays au mieux un sentiment d'impuissance doublé d'inquiétude comme l'ont montré les propos

³ "Les filières bulgare et albanaise", Le Monde diplomatique, février 1999.

⁴ "Les réseaux albanais de prostitution prolifèrent en Europe". Le Monde, le 15 mars 2000 .

du maire d'Otrante, Francesco Bruno⁵, et au pire des sentiments xénophobes.

Malheureusement, comme on ne le sait que trop ces sentiments sont souvent à l'origine de violences qui vont parfois bien au delà des violences verbales.

Certaines personnalités virulentes ou certains membres de partis politiques italiens extrémistes -comme Umberto Bossi - se sont prononcés dès le mois de septembre 2000 contre l'afflux de ces immigrés qui menacent selon eux l'unité nationale .

Mais au delà de cette vague de femmes et d'hommes ou de familles qui viennent chercher plus à l'ouest l'Eldorado que des marchands de rêves leur ont fait miroiter, les milieux bien informés dénoncent aussi le fait qu'il n'est pas rare de trouver sur ces migrants de la drogue ou des armes portatives destinées à la revente dans les pays de destination . Les fouilles menées par exemple après l'arraisonnement de navires qui tentaient de traverser l'Adriatique ont permis d'établir clairement que les milieux criminels cherchent ainsi à optimiser au mieux le passage des clandestins vers les pays étrangers. Ce double trafic, de clandestins et d'armes ou de clandestins et de drogue, pourrait participer au développement des sentiments de haine et éventuellement encourager des violences raciales. On constate d'ailleurs que, dans le nord de l'Italie, terre assez sensible aux thèses extrêmes, le thème du "zéro immigration" était à la fin de l'année 2000 un thème central des programmes de certains partis qui se sont lancés dans la course dans le cadre des élections législatives en Italie.

En fait, la situation n'est pas si simple car il semble qu'il existe un vrai paradoxe aujourd'hui sur ce thème de l'immigration en Italie. En effet, alors que près de 80% des italiens, vraisemblablement influencés par les images choc des médias, pensent que leur pays compte trop d'immigrés, on assiste à une demande de main d'œuvre étrangère de la part des entreprises implantées dans le nord du pays afin de faire tourner l'économie régionale qui ne fonctionne pas à plein régime, faute d'une natalité suffisante.

⁵ D ROUARD, Le Monde, le 9 novembre 2000. L'auteur de l'article rapporte en effet la déclaration suivante de Francesco BRUNO: "Nous nous sentons ignorés de tous, ça ne peut plus continuer comme ça; c'est au gouvernement maintenant d'agir pour endiguer ce flux intarissable..."

Quatrième partie

4- La lutte contre le crime et les trafics initiés dans les Balkans

4-1 Quelques embûches actuelles dans le domaine de la lutte

4-1-1 L'exceptionnelle capacité d'adaptation de la mafia albanaise

Certes l'activité illicite du passage de clandestins en mer Adriatique est activement suivie par les embarcations, les hélicoptères et les véhicules des 2.500 femmes et hommes de la brigade italienne des finances. Pendant les neuf premiers mois de l'année 2000, ces "finanzieri" ont déployé une intense activité qui porte sans doute des fruits puisque les chiffres officiels font état d'une division par trois du nombre des réfugiés transportés par voie de mer entre l'Albanie et l'Italie.

Mais l'arbre ne cache-t-il pas la forêt? Il convient en effet de ne pas se voiler la face et de rester prudent face à ces chiffres car, pendant cette période, les autorités policières ont constaté une augmentation très nette des passages par voie de terre et ...par d'autres voies de mer plus indirectes: pour parer l'offensive générale déclenchée en mars 2000 par les autorités italiennes, des camions savamment équipés de caches ont emprunté des liaisons maritimes civiles à partir de pays plus lointains comme la Grèce ou la Turquie, afin de leurrer les équipes de recherche. Un certain nombre de clandestins ont ainsi pu atteindre les côtes italiennes, preuve que le milieu criminel (et la mafia albanaise à fortiori) est doué de remarquables et de rapides qualités d'adaptation qui compliquent la lutte.

Enfin, il n'est pas interdit de penser que la mafia sait habilement tirer parti des mesures particulières de protection que les pays mettent en place. La France, par exemple, a été conduite à mettre en œuvre dès le mois de mars 1998 jusqu'à l'automne 1999 des mesures au profit des personnes appartenant à la communauté albanaise du Kosovo qui fuyaient les persécutions du régime de Belgrade. Et là, visiblement, des abus ont en été commis comme en témoigne cette déclaration de monsieur Jean-Marie Delarue¹:

¹ Ministère de l'Intérieur, circulaire n° NOR/INT/D 99/00210/C en date du 12 octobre 1999.

"malgré l'évolution de la situation politique, le nombre de personnes se réclamant de la communauté albanaise du Kosovo et entrant irrégulièrement en France n'a pas diminué de manière significative. Certains indices laissent en réalité apparaître qu'un bon nombre d'entre elles ne sont pas originaires de cette province et tentent de bénéficier d'une protection qui ne leur est pas destinée". Dans ce dernier cas, tout porte à croire que la mafia albanaise n'est pas étrangère à la fabrication des faux passeports délivrés aux kosovars et à leurs familles.

4-1-2 L'impossible lutte contre l'esclavage

Les services spécialisés européens éprouvent quant à eux de réelles difficultés à lutter contre les méthodes éprouvées des proxénètes albanais. En effet, la loi du silence règne sur le milieu; elle protège les criminels qui menacent si besoin les familles ou qui font enlever les enfants des prostituées restés au pays. Celles qui ont bien voulu parler ont avoué aux autorités policières que les souteneurs les battaient, les violaient, les torturaient et au pire assassinaient parfois même les filles rebelles ou dont la productivité était jugée trop faible. Mais les révélations sont très difficiles à obtenir; même la perspective d'obtenir un permis de séjour et une protection sociale, possibilité prévue par la loi italienne depuis 1998 pour les immigrés clandestins qui aident les forces de police à lutter contre la mafia et le trafic des êtres humains, ne suffit généralement pas à délier les langues des jeunes filles complètement traumatisées par la cruauté tristement célèbre de leurs employeurs albanais.

De plus, afin de brouiller les pistes et d'empêcher ainsi toute enquête par les forces de police, ces filles -qui sont souvent très jeunes- "tournent" environ tous les trois mois d'un pays européen à un autre. Jetées parfois par la force dans cette espèce de ronde infernale, elles perdent elles mêmes leurs repères de sorte qu' il est finalement difficile de reconstituer exactement leur périple lorsqu'elles acceptent de parler.

4-1-3 Le problème de l'extradition des criminels

La lutte contre les auteurs reconnus de crimes qui résident en Albanie ou au Kosovo n'est pas aisée car, étant donné qu'il n'existe pas de traité d'extradition entre l'Albanie et le Kosovo, un mafieux kosovar arrêté en Albanie ou un mafieux albanais arrêté au Kosovo ne peuvent pas être extradés. En outre, parce qu'ils ne peuvent pas être extradés et parce qu'il n'existe pas encore de procédures qui assurent complètement la protection du malfrat capturé qui accepte de parler et celle de sa famille, les criminels choisissent de ne pas opter pour le statut de repentis et donc de ne pas trahir leur organisation.

4-1-4 Les difficultés de la lutte à l'échelle européenne

- Un défaut d'organisation:

Plus en amont, si on s'intéresse au système de lutte menée contre la criminalité transnationale par une grande organisation internationale comme l'Union Européenne, le constat de monsieur Wolfgang Schomburg, juge à la cour fédérale de Berlin, porté à la connaissance des sénateurs français en octobre 2000², est aujourd'hui accablant: le juge met l'accent sur les carences de l'Union Européenne en ces termes : "la criminalité ne peut pas être efficacement combattue sans la participation active des Etats d'où proviennent ces nouveaux phénomènes de criminalité, qu'ils soient membres de l'Union Européenne ou non, laquelle actuellement encore est essentiellement conçue pour fonctionner comme une union économique et monétaire".

C'est là sans doute l'une des affaires qui préoccupe la nouvelle présidence européenne : l'Europe n'a pas encore véritablement adopté ni mis sur pieds un système coordonné et efficace de lutte à grande échelle contre le crime organisé. Et si la volonté politique se fait actuellement jour, il reste que les objectifs précis à atteindre ne sont pas encore clairement définis.

En réponse à cette faiblesse, on peut noter une proposition intéressante qui permettrait de lancer véritablement le processus de lutte à grande échelle: Serge Grouard, qui est l'auteur de cette proposition, préconise que notre pays prenne l'initiative d'un service public mondial utilisant l'espace (entre autre) pour la surveillance des réseaux criminels³. Si cette proposition était retenue, la France aurait alors un rôle de leader dans le domaine de la lutte contre les criminalités transnationales et simultanément, elle pourrait non seulement poursuivre une grande stratégie spatiale mais aussi conserver comme actuellement son autonomie dans ce dernier domaine et enfin faire montre, si elle le souhaite, d'une attitude globalement offensive face au géant américain.

- La difficile extension des compétences d'Europol

Créée à l'origine pour renseigner les polices nationales essentiellement sur le trafic de drogues, l'institution Europol (office européen de police dont le siège est à La Haye) a progressivement étendu ses compétences au trafic de véhicules volés, aux filières d'immigration clandestine et à la traite des êtres humains. Or, à la fin de l'année 2000, le Conseil européen proposait aussi d'étendre les compétences de l'office au domaine du blanchiment d'argent et, à cet effet, il saisissait les parlements nationaux car ce point n'était

² Paul MASSON, communication sur la coopération policière et la politique d'immigration présentée au Sénat, le 17 octobre 2000 .

³ GROUARD Serge, La guerre en orbite, Essai de politique et de stratégie spatiale, édition Economica, (coll. Bibliothèque Stratégique), 1994, pp 140-145.

pas prévu dans la convention initiale. Par ailleurs, à la même période, le parlement français devait également se prononcer sur le projet de budget d'Europol pour l'année 2001.

En réponse, le discours de monsieur Paul Masson⁴, qui traduit la position de la délégation sénatoriale française -bien évidemment favorable à la lutte tous azimuts contre le crime organisé sur la totalité du continent européen- est sans équivoque :

"Cet élargissement continu des compétences d'Europol, alors même que l'institution, qui n'est véritablement entrée en activité réelle qu'au 1^{er} juillet 1999, n'a pas encore fait ses preuves, ressemble fort à une fuite en avant".

De plus, la délégation sénatoriale relève une forte progression des dépenses qui n'est pas rigoureusement argumentée et insiste sur le manque de lisibilité actuel des budgets d'Europol. On voit donc bien que, en l'état actuel, cette organisation policière en place n'a pas encore gagné la confiance des élus français.

4-2 L'action des grandes organisations internationales

4-2-1 L'action des Nations Unies

- le bilan de monsieur Kouchner au Kosovo

Il y a un peu plus d'un an, à l'occasion d'un point de situation après six mois de présence internationale au Kosovo, monsieur Bernard Kouchner, haut représentant des Nations Unies à Pristina, annonçait son intention de mettre fin à la paralysie du système judiciaire ; le haut fonctionnaire reconnaissait aussi en ces termes le demi-échec de l'action de la communauté internationale : "en cinq mois, seuls trente cinq procès, et seulement à Prizden (sud), ont été achevés." Et il ajoutait: " il y a eu quatre cent meurtres et seulement quatre procès pour meurtre⁵."

Face à la loi du silence et au refus des juges d'appliquer la législation yougoslave, un nouveau code pénal a été mis en chantier. Il s'inspire de la loi en vigueur avant la suppression par les serbes du statut d'autonomie en 1989. Parallèlement, depuis le début de l'année 2000, de nombreux postes de juges ont été créés, les opérations conjointes de la KFOR avec la police de l'ONU se sont multipliées dans les zones à risques et d'anciens policiers albanais ont été recrutés au sein de la police locale pour venir renforcer l'action des policiers internationaux envoyés sur place.⁶

⁴ MASSON Paul, communication présentée au Sénat, le 17 octobre 2000,.

⁵ " Un nouveau code pénal pour le Kosovo", Le Monde, le 15 décembre 1999.

⁶ 4800 policiers internationaux avaient été promis pour assurer la sécurité au Kosovo mais fin 1999, seulement 1800 étaient arrivés.

- Les résultats de la conférence de Palerme (ONU, décembre 2000)

La "pieuvre" albanaise- de même que les autres organisations criminelles - pourrait dorénavant souffrir des instruments concrets et novateurs inscrits dans les textes, dans les convention ou dans les protocoles qui ont déjà été ratifiés par un certain nombre de pays qui participaient à la récente conférence de Palerme. Les bases concrètes qui permettront à l'avenir, sans aucun doute, une lutte plus efficace contre la mafia albanaise (et contre ses sœurs italiennes, avec lesquelles nous avons vu précédemment qu'elle entretenait des relations privilégiés) sont entre autres:

- la définition précise des termes "infraction transnationale" et "groupe criminel organisé"; ce point n'est pas anodin car à partir du moment où l'ennemi est précisément défini, la lutte va s'organiser⁷;
- l'harmonisation des législations entre pays;
 parmi les conséquences de cette harmonisation, la traite des êtres humains pourra être considérée partout comme un délit pénal. Par ailleurs, le traité stipule que la participation à un groupe criminel organisé, le blanchiment d'argent, la corruption et l'entrave au bon fonctionnement de la justice devront être inscrits dans chaque code pénal des pays signataires;
- l'engagement des pays à faciliter et à hâter les procédures d'extradition;
- la mise en place de programmes de protection des témoins qui devraient permettre de briser la loi du silence;
- l'adhésion aux deux derniers protocoles, l'un contre le trafic des êtres humains et l'autre contre le trafic d'immigrés.⁸

Il reste cependant à l'Assemblée Générale des Nations Unies à trouver un consensus pour faire adopter aussi un protocole contre la fabrication et surtout contre les trafics illicites des armes à feu, de leurs pièces et des munitions.

4-2-2 La position de l'OTAN impliquée au Kosovo

L'OTAN n'a pas manqué de souligner les progrès accomplis au cours du premier trimestre de l'année 2000 dans la lutte contre la criminalité. L'organisation a par exemple soutenu

⁷ Monsieur Pino ARLACCHI, Sous-secrétaire général de L'ONU et directeur exécutif de l'office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, rappelait au cours d'une conférence prononcée le 23 janvier 2001 au centre de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines (MCC) les résultats obtenus à Palerme et faisait remarquer que l'ONU avait mis trente ans pour donner une définition précise du terrorisme...

⁸ Selon les termes du communiqué de presse de l'Assemblée Générale des Nations Unies en date du 15 novembre 2000, "le premier (vise) à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, le second (vise) à prévenir et combattre le trafic illicite de migrants par terre, air ou mer."

publiquement "les mesures prises par la MINUK (mission des Nations Unies au Kosovo) pour intensifier la lutte qu'elle mène contre la criminalité organisée, le trafic et la détention illégale d'armes et la traite des femmes ainsi que ses efforts de mise en place d'un système judiciaire et d'une force de police qui fonctionne pleinement"⁹.

4-2-3 Les initiatives européennes

L'Union européenne et le Conseil européen se sont aussi profondément impliqués dans la lutte contre le crime et les trafics organisés et en particulier contre ceux qui sévissent dans les Balkans. Ils se sont lancés dans un certain nombre d'initiatives qui visent à :

- tenter de sortir les pays balkaniques du chaos :

La situation économique catastrophique de la région balkanique étant à maints égards responsable de l'économie souterraine à caractère mafieux, il a paru très tôt urgent de tenter de sortir du chaos les pays qui la composent en débloquent des fonds monétaires sous forme de prêts ou d'aides. Ainsi, 13 milliards de francs ont été accordés par l'Union européenne de 1991 à 1997.

Par ailleurs, pour faire face à l'afflux de réfugiés Kosovars qui fuyaient leur pays, des fonds spéciaux européens -qui s'ajoutent à l'aide déjà accordée dans le cadre du programme d'assistance économique aux pays d'Europe centrale et orientale - ont été répartis entre l'Albanie¹⁰, la Macédoine et le Monténégro ou distribués aux organisations humanitaires chargées de la gestion des réfugiés. Cette aide financière participe activement à la lutte contre l'immigration illégale. Elle s'inscrit, en tout état de cause, dans la ligne politique affichée dans les conclusions du Conseil européen de Tampere (octobre 1999) qui sont axées sur la solidarité entre les Etats et sur le "codéveloppement".

Afin de secourir économiquement la région balkanique, un véritable plan Marshall a donc été mis en place depuis le début des années 90. Ce plan prévoit aussi un volet qui donne aux pays sinistrés des Balkans des facilités en terme d'exportations vers les pays de l'Union.

- maîtriser les flux migratoires :

Le ministre de l'Intérieur français a rappelé lors d'un séminaire international en juillet 2000¹¹ que le codéveloppement et la maîtrise des flux migratoires étaient intimement liés:

"A terme, il faut tout mettre en œuvre pour favoriser la maîtrise des flux grâce au développement économique, la stabilisation des Etats et la promotion de la Démocratie."

⁹ Communiqué de presse OTAN des 8-9 juin 2000, " Déclaration sur la situation dans les Balkans".

¹⁰ PAVY D., "Un plan Marshall pour les Balkans", Le Nouvel Observateur, le 15 avril 1999.

L'auteur expose dans son article qu'à la mi-99, l'Albanie était le premier bénéficiaire de l'aide européenne par habitant dans le monde, en ayant reçu 5,2 milliards de francs depuis 1992 pour l'aide alimentaire .

¹¹ Séminaire international sur la lutte contre les filières d'immigration clandestine, les 20 et 21 juillet 2000.

Par ailleurs le Conseil européen a solennellement confirmé à TEMPERE sa détermination à combattre directement ceux qui se livrent à la traite des êtres humains.

A cet effet, la présidence française a proposé plusieurs mesures dissuasives dont les cinq suivantes, exposées lors du séminaire précité, méritent d'être rappelées; la présidence propose:

- des sanctions à l'encontre des transporteurs qui acheminent des passagers en situation irrégulière;
- le renforcement et l'harmonisation de la répression pénale à l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers;
- de faciliter entre les Etats les mesures d'éloignement des personnes en situation irrégulière (reconduite, expulsion);
- de renforcer la coopération policière pour la maîtrise des frontières extérieures à l'Europe et la lutte contre l'immigration illégale;
- L'harmonisation des législations nationales pour tout ce qui concerne les entrées et les sorties de personnes à l'intérieur de l'espace européen.

Face aux dangers que peuvent constituer les migrations clandestines et les trafics associés et face à la réactivité des organisation mafieuses ensuite, il n'est pas inutile de rappeler enfin que la France est aussi le premier pays à avoir tracé la voie en créant au sein du ministère de l'Intérieur une unité spécialisée dans la lutte contre le trafic des êtres humains.

Conclusion

Force est de constater que le chemin parcouru pour lutter contre la criminalité dans les Balkans est encourageant ; preuve en est la situation positive laissée à Pristina, le 15 janvier 2001, par Bernard Kouchner à Hans Haekkerupst qui lui a succédé au poste d'administrateur de l'ONU au Kosovo : en un an et demi, le nombre de meurtres a été divisé par dix (moins de cinq par semaine aujourd'hui), l'appareil judiciaire a été reconstruit et le noyau d'une police kosovare a été créé.

Au demeurant, il n'en reste pas moins que l'économie souterraine de la mafia albanaise, contre laquelle le combat commence véritablement à s'engager, fleurit toujours et reste très préoccupante.

Il est donc urgent et même vital pour les pays, quels qu'ils soient, et c'est en particulier vrai pour les pays qui bordent les Balkans, d'augmenter encore puis d'entretenir ensuite une capacité de prévention et de gestion des risques de crises liées au développement de la criminalité organisée. Il n'est pas besoin de préciser que la détermination des Etats est doré et déjà réelle dans la mesure où, dans toutes les affaires liées de près ou de loin à la criminalité organisée ou aux mafias, la limite entre la sécurité intérieure des Etats et la sécurité internationale étant floue, non seulement les organisations versées dans la lutte mais aussi chaque pays touché par ces fléaux se sentent concernés par les dispositifs de lutte. Pour être efficace, cette capacité devra d'abord reposer sur un partage clair des responsabilités entre les outils qui concourent à la prévention (y compris ceux qui concourent à la répression). Elle devra ensuite se fonder aussi sur la reconnaissance mutuelle entre les organisations européennes et mondiales et sur un effort de coopération entre elles¹. Mais ce partage des tâches ne pourra être vraiment déterminé que lorsque les querelles de pouvoir et les susceptibilités se seront tuées entre les uns et les autres.

Concrètement, à l'échelle européenne, la mise sur pieds de cette capacité est, et on peut s'en réjouir, le difficile chantier auquel s'est résolument attelée la nouvelle présidence de l'Union.

¹ On peut penser à une vraie coopération entre Europol et Interpol par exemple.

On peut penser que cette capacité se verra renforcée avec la création annoncée pour le début de cette année 2001 de la structure "Eurojust"², dont la mission principale est une mission de coordination. Mais la coordination est-elle suffisante? Eurojust sera-t-il seulement un organisme de coopération, une structure de persuasion ou un organe de répression? Ne faut-il pas aller encore plus loin sans quoi on risque de créer, comme le souligne Hubert Haenel, président de la Délégation pour l'Union européenne du Sénat, un "machin" de plus³.

A l'échelle mondiale, l'Organisation de Nations Unies veut aller plus loin que la simple coopération en harmonisant les règles et les procédures pénales comme en témoignent les résultats exemplaires obtenus lors de la conférence de Palerme⁴.

Une politique commune est au minimum nécessaire en matière de conditions d'admission et de droits des réfugiés (dont le droit d'asile), sans quoi les candidats à l'émigration pratiqueront de plus en plus l'"asylum shopping", cette démarche qui consiste à faire le tour de tous les pays potentiels d'accueil en vue de trouver celui qui offre les conditions les plus satisfaisantes⁵.

Mais dans cette dynamique, il sera certainement nécessaire que tel ou tel gouvernement renonce en partie à un ou plusieurs pans de sa souveraineté en matière judiciaire. Et si l'un ou l'autre refuse, les organisations criminelles, et la "pieuvre" albanaise en particulier, pourraient en profiter et rester encore fortes pendant de nombreuses années...

On peut cependant être optimiste sur l'issue du combat car les discours officiels des gouvernements et des organisations internationales montrent une forte détermination, preuve

²Structure judiciaire constituée d'une quinzaine de magistrats représentant chacun leur état, Eurojust sera en principe l'équivalent judiciaire d'Europol et siègera provisoirement à Bruxelles.

Le texte du traité de Nice précise la composition et la mission d'Eurojust selon ces termes: "Eurojust sera une unité composée de procureurs, de magistrats ou d'officiers de police ayant des compétences équivalentes détachés par chaque Etat membre." "Il aura pour mission de contribuer à une bonne coordination entre les autorités nationales chargées des poursuites et d'apporter son concours dans les enquêtes. Il devra aussi coopérer étroitement avec le réseau judiciaire européen, afin, notamment, de simplifier l'exécution des commissions rogatoires."

³Le Figaro, le 13 mars 2001, "L'Europe judiciaire avance à reculons".

⁴ A l'issue de celle-ci, un premier instrument juridique mondial de lutte contre la criminalité transnationale organisée a vu le jour.

⁵ C'est le souhait d'européens comme le portugais Antonio VITORINO, commissaire chargé de la Justice et des Affaires Intérieures (cf. Le Figaro, "Il nous faut une politique commune", le 16 mars 2001).

que chacun se sent concerné par ces affaires criminelles, et donc précisément par les activités des mafias, qui menacent la sécurité intérieure des Etats et la sécurité internationale.

Il convient dès aujourd'hui de poursuivre le dialogue entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies afin d'accorder au plus tôt les voix entre les institutions internationales. A terme, seule l'harmonisation du discours, des procédures judiciaires et des législations permettra de faire front efficacement.

D'une manière générale, il faut donc unir plus que jamais les forces vives de tous bords qui sont nombreuses à s'investir dans cette lutte de tous les jours contre le crime organisé. Ainsi, les organisations criminelles ayant profité habilement de la chute du mur de Berlin, et parmi elles la mafia albanaise qui, par sa férocité, impose crainte et respect aux autres sociétés claniques secrètes, ne sauraient défier plus longtemps les Etats, le Droit et les grandes institutions internationales.

LA TROISIEME GUERRE DES BALKANS
OU
QUELS COMBATS MENER CONTRE LA "PIEUVRE" ALBANAISE ?

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Première partie.....	6
1- Les acteurs du crime organisé dans les Balkans	6
1-1 Panorama des acteurs régionaux.....	6
1-1-1 Tour d'horizon	6
1-1-2 Plusieurs peuples albanais.....	6
1-1-3 La contrebande, une spécialité monténégrine?	7
1-2 L'acteur principal : la mafia albanaise	8
Deuxième partie	10
2-Les activités criminelles de la mafia albanaise	10
2-1 L'immigration clandestine.....	10
2-2 Les activités liées à la prostitution	11
2-2-1 Un mouvement de masse	11
2-2-2 Les méthodes et les circuits.....	11
2-3 Le trafic d'armes	12
2-3-1 L'Albanie et le Kosovo, des arsenaux considérables.....	12
2-3-2 Les liens entre la mafia albanaise et l'UCK.....	13
2-4 Les activités liées à la drogue	15
2-4-1 Le monopole du marché de l'héroïne	15
2-4-2 Les circuits de la drogue	15
2-5 Les activités liées aux trafics de véhicules.....	16
2-6 Fausse monnaie et blanchiment d'argent.....	17
Troisième partie	18
3- Conséquences des crimes et des trafics de la mafia albanaise	18
3-1 Le nouveau panorama de la drogue	18

3-2 Des zones balkaniques surarmées et violentes	18
3-2-1 La zone frontalière de l'Albanie et du Kosovo : une zone grise.....	18
3-2-2 Des agglomérations secouées par la violence.....	19
3-3 Les effets en Europe des actions liées à la prostitution	19
3-3-1 L'inondation de l'Europe	19
3-3-2 L'esclavage est à nos portes.....	20
3-4 L' émergence en Europe de sentiments xénophobes.....	20
Quatrième partie	22
4- La lutte contre le crime et les trafics initiés dans les Balkans	22
4-1 Quelques embûches actuelles dans le domaine de la lutte	22
4-1-1 L'exceptionnelle capacité d'adaptation de la mafia albanaise	22
4-1-2 L'impossible lutte contre l'esclavage.....	23
4-1-3 Le problème de l'extradition des criminels.....	23
4-1-4 Les difficultés de la lutte à l'échelle européenne.....	23
4-2 L'action des grandes organisations internationales.....	25
4-2-1 L'action des Nations Unies	25
4-2-2 La position de l'OTAN impliquée au Kosovo	26
4-2-3 Les initiatives européennes	27
Conclusion	29

LA TROISIEME GUERRE DES BALKANS
OU
QUELS COMBATS MENER CONTRE LA "PIEUVRE" ALBANAISE ?

BIBLIOGRAPHIE

Journaux de presse

La documentation de base vient des informations tirées de nombreux médias nationaux français parmi lesquels les quotidiens, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Monde, Le Télégramme, les hebdomadaires L'Expansion, Le Nouvel Observateur, le mensuel Le Monde Diplomatique ou le quotidien espagnol El Mundo.

Communiqués de presse

-Communiqué de presse OTAN: M-NAC-D-1(2000)- 8 juin 2000, Déclaration sur la situation dans les Balkans.

-Communiqué de presse ONU: AG/1108, L'Assemblée Générale adopte la convention des Nations Unis contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles additionnels, disponible sur le site www.un.org/News/fr-press/docs/2000/20001115.ag1108.doc.html.

Livres, articles (hors presse).

-CHICLET Christophe, Kosovo: le piège, édition L'Harmattan, 2000.

-GJELOSHAJ Kole, De la question albanaise au Kosovo, édition Complexe, 1999.

-GROUARD Serge, La guerre en orbite, Essai de politique et de stratégie spatiale, éditions Economica (coll.Bibliothèque Stratégique), 1994.

-MILETICH Nicolas, Trafics et crimes dans les Balkans, éditions des Presses Universitaires de France, 1998.

-MALIS Christian, L'espace extra atmosphérique, enjeu atmosphérique. Article disponible sur le site de l'Institut de Stratégie Comparée (ISC): www.stratisc.org:

-QUERE Stéphane et REUFER Xavier, La mafia albanaise, Broché, 2000.

-La dépêche internationale des drogues n° 35, Albanie, Les "familles " parrainent l'Etat, septembre 1994, disponible sur www.ogd.org/fr/35EALLDA.html.

Circulaire

-Ministère français de l'Intérieur, circulaire n° NOR/INT/D 99/00210/C en date du 12 octobre 1999.

Conférences, communications, discours

-REUFER Xavier, Christophe CHICLET et Kole GJELOSHAJ Centre de recherches sur les menaces criminelles (MCC), La Poudrière des Balkans, conférence du 17 octobre 2000.

-ARLACCHI Pino, Centre de recherches sur les menaces criminelles (MCC), conférence du 23 janvier 2001 portant sur les résultats de la conférence de Palerme.

-MASSON Paul, communication, La coopération policière et la politique d'immigration, disponible sur le site www.senat.fr/europe/r17102000.html.

-Discours du Ministre Français de l'Intérieur, La lutte contre les filières d'immigration clandestine, séminaire international des 20 et 21 juillet 2000; site www.interieur.gouv.fr/actualite/presidence/filiere2.htm.